L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 7 MARS 1879.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 7 mars — Température—Vents chauds du sud et de l'ouest, baisse du baromètre, temps parfaitement couvert avec de légères averses.

Température du 6 mars 1879.
Thermomètre de C. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	50	10
Midi	68	20
3 P. M.	71	22
6 P. M.	66	19

Hauteurs météorologiques.

Jeudi, 6 mars, 3 h. 42 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	72	Louisville, Ky	63
Atlanta	68	Memphis, Tenn	74
Charleston, S. C.	74	Mobile, Ala	66
Cairo, Ill	64	Montgomery, Ala	73
Chattanooga, Tenn	71	Nashville, Tenn	72
Cincinnati, O	61	New Orleans, La	69
Davenport, Iowa	50	Omaha, Neb	56
Dubuque, Iowa	51	Pittsburgh, Pa	50
Fort Smith, Arkansas	70	Savannah, Ga	65
Indianola	77	Shreveport, La	77
Keokuk, Iowa	54	St Louis, Mo	62
Memphis, Tenn	73	St Paul, Minn	46
La Crosse, Wi	47	Vicksburg, Miss	74
Leavenworth, Kas	60	Yankton, D. T	54

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	8.00	Nashville, Tenn	12.06
Cairo, Ill	24.00	New Orleans	5.00
Cincinnati, O	27.00	Omaha, Neb	—
Davenport, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	10.06
Dubuque, Iowa	4.04	Shreveport, La	3.09
La Crosse, Wis	—	St Louis, Mo	17.05
Leavenworth, K	5.11	St Paul, Minn	—
Louisville, Ky	10.10	Vicksburg, Miss	31.10
Memphis, Tenn	17.11	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1876.

T. V. VAN BRUNT,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Mariages, baptêmes et décès inscrits au Bureau de santé:

MARIAGES.—Wm. R. Weaver à Mlle Lauretta R. Patterson.

Clarence H. Smith à Mlle Katie Schneider.

Jean Maumau à Mlle Sallie Langenstein.

Alphonse Marx à Mlle Henriette Spiro.

Wm. K. Adams à Mlle Laura Chastang.

George Brenta à Lucinda W. Gale.

Thornton Harmon à Catherine Williams.

William Lafayette à Rose Bayougna.

NAISSANCES.—Mme Patrick Mosley, un garçon.

Mme Jean Schneider, une fille.

" Francis T. Aitken, une fille.

" Jean Marcadel, un garçon.

" Thomas Grey, une fille.

" Zénite Abenius, un garçon.

" Joseph Morris Jr., une fille.

" François Monstier, un garçon.

" C. Kohn, un garçon.

" A. Kling, un garçon.

" John Brandger Jr., une fille.

" Edward Mellon, une fille.

" John R. Biggar, un garçon.

" M. O. Lawrence, un garçon.

" Thomas Dardis, un garçon.

" Philip Huth Jr., une fille.

" Albert Aicklen, une fille.

" J. A. Hennie, un garçon.

" Julius Edwards, une fille.

" J. D. Houston, un garçon.

" Joseph Krantz, un garçon.

DÉCÈS.—Susan Clayton, 31 ans.
Rebecca Aaron, 45 ans.
Mary V. Cofield, 18 mois.
Mme Mina B. Ulbern.
Elenora Neuberger, 16 mois.
Salvador LaRosa, 17 mois.
Frances E. Delaney, 3 ans.
Virginia A. Dunn, 40 ans.
Mme Heintz, 44 ans.
Margaret McKenna, 77 ans.
Mary O. Scheuermann, 15 ans.
Louis W. Klein, 4 ans.
Domenico Citrolo, 28 ans.
Arthur J. Trahant, 21 ans.
Lydia Jones, 30 ans.
Wm. Maasilman, 60 ans.
Ulysses Grant, 10 ans.
Valentine Weigarter, 44 ans.
Thomas Rose, 5 mois.
Veuve Laine, 71 ans.
Joseph Hartart, 5 jours.
Mme Wm. Hubbard, 55 ans.

Le Bureau de Santé était convoqué pour hier soir; la séance n'a pas eu lieu faute de *quorum*. Le Dr Choppin et M. Nott étaient seuls présents.

Les inspecteurs ont adressé au président leurs rapports pour le mois de février.

Les marchés du premier district sont en très bon état, dit le Dr Schlater: les rues ont été nettoyées. Il n'y a pas eu le cas de petite vérole dans le district.

L'état sanitaire du deuxième district s'est améliorés depuis le mois de janvier; les rues sont moins sales, à cause de pas de zèle de la part des autorités, mais surtout à cause du beau temps. L'eau ne coule pas assez souvent dans les ruisseaux, particulièrement celles des rues pavées, l'on y jette des immondices.—Il y a eu 52 décès et deux cas de dyptherie dans le district; un des malades a été sauvé. Les maisons où les cas se sont déclarés ont été désinfectées, et aucun autre cas n'a été constaté subséquemment.—Le marché français est bien tenu, mais il manque d'eau. Le Dr Watkins signale à l'attention du bureau une maison de la rue du Quartier, entre les rues Decatur et Gallatin; elle est horriblement sale, beaucoup de personnes y sont mortes de la fièvre jaune, dans le courant de l'été dernier, et quarante personnes l'habitent actuellement.—Les canaux de desséchement sont tellement pleins de dépôt qu'ils sont inutiles.—On se plaint, avec raison de la proximité du terrain où les immondices sont déposés.

—Le Dr Bezou dit que l'état sanitaire du troisième district ne saurait être plus satisfaisant. Les fièvres de marais y sont moins fréquentes, et le nombre des cas charrues y a beaucoup diminué.—Un cas de variolide s'est déclaré au commencement du mois, dans les environs des casernes des Etats-Unis; grâce à des mesures énergiques, il n'y en a pas eu d'autres.

—Le Dr Holt annonce au bureau que l'état sanitaire du quatrième district a été parfait.

—Le secrétaire n'a pas reçu de rapport de l'inspecteur du cinquième district.

—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses dans le sixième district.—Des enfants de couleur de l'école Mc-Donogh No 6 ont été vaccinés; ils ne l'avaient pas encore été. Le Dr. Bayley a vacciné, depuis trois ou quatre ans, plus de deux cents enfants de couleur des écoles publiques, et empêché ainsi les progrès du fléau.

—Dans le courant du mois, deux personnes qu'on avait dit atteintes de fièvre jaune, dans le septième district, avaient, l'une la pneumonie, l'autre le coryza.—Le tott et les planchers de la prison du district ont grand besoin de réparations. Le marché est très propre.

Le Dr Choppin a chargé le secrétaire de convoquer une réunion du bureau pour mardi prochain, à sept heures du soir.

Est-il responsable! — Telle est la question qui vient d'être posée à la cour de district des Etats-Unis au sujet du capitaine d'un navire américain qui, en janvier dernier, se rendait de Liverpool à la Nouvelle-Orléans.

Cinq jours après le départ, un matelot, en travaillant dans les vergues, tomba à la mer; le capitaine, d'après les témoins à charge, était alors sur le pont; on lui cria de faire couper la corde qui retenait au vaisseau l'une des embarcations de sauvetage; il n'en fit rien. Il donna, cependant, l'ordre de manœuvrer de manière à raller la marche, mais au moment où le navire allait s'arrêter, un nouvel ordre lui fit reprendre sa marche.

On a vu le matelot durant sept ou huit minutes, et le capitaine avait le temps de lui envoyer du secours; la mer n'était pas forte, et les accusateurs déclarent qu'il se serait jeté dans l'embarcation.

Le capitaine a donc été coupable de négligence.

De son côté, la défense dit que les hommes ont pas obéi à l'ordre de descendre le canot à la mer, et que quand ils ont fait une certaine manœuvre le capitaine leur a crié que c'était inutile. Le vent soufflait avec violence, l'océan était si agité qu'une embarcation eût sombré, et le matelot était déjà séparé du navire par une distance de deux ou trois milles lorsque le capitaine a ordonné à l'équipage de cesser la manœuvre. La défense ajoute que les accusateurs n'étaient pas assez nombreux pour diriger le canot.

Le commissaire saisi de la plainte ayant des doutes sur l'application de la loi dans un de ce genre, qui se présente si rarement devant les tribunaux, a mieux aimé soumettre le point à M. Léonard, représentant des autorités fédérales.

Ventes immobilières au bureau de l'auctionneur des aliénations:

Emile Mofrand à A. J. Delacroix, deux maisons, compris entre les rues Delery, Tonnelet, Tchoupitoulas et Jamonville...$300

Veuve J. Stapleton à Mme O. F. Gunaskar, un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Canal, Derbigny, Claiborne et Gasquet $4.500

Succession de Charles McCoy et al. à W. Hartsjan, un lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Waters, Pleasant, Levée et Tolédano $800

Mlle M. D. Dolin à M. G. Lacney, un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Conti, Bienville, Tréma et Franklin.....$525

William McKee à William M. Wood, trois lots de terre, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, compris entre les rues Milhadon, Clinton, Wall et Levée.....$3,500

R. C. McGuirk au Rév. G. A. Rouxel et Mgr. H. C. Miguet, un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Columbus, Miro, Galvez et Lafayette.....$2,462.

Thos. F. Connolly au Nouvelle Orléans Homestead Association, deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Pauldin, Bertrand et Pelican.....$1,000.

Paragraphes.—L'offre d'une somme de cinq dollars, de la part des citoyens démocrates, au comité de paroisse, pour les frais de la révision des listes des électeurs, a été l'occasion d'une protestation du comité. Celui-ci objecte aux citoyens de ne lui avoir pas accordé un nombre égal de présents, ou de n'avoir point permis que les impressions des deux organisations fassent la révision conjointement. Les propos des citoyens, dit le comité, ont commencé le travail, à eux seuls, le 4 mars, et agissent indépendamment du parti démocrate-conservateur, ce qui est une infraction à l'arrangement.

Le gouverneur a nommé Edgar F. Hallum, juge de paix du septième ward de la paroisse Assomption, en remplacement de L. P. Hébert, démissionnaire; W. E. Todd, juge de paix du cinquième ward de la paroisse Terrebonne, en remplacement de J. B. Hotard, démissionnaire; W. S. Campbell, juge de paix du sixième ward de la paroisse Terrebonne, en remplacement de L. M. Thibodaux, démissionnaire; Albert P. Verdun, greffier du présent à l'inscription des votants de la paroisse Ste. Marie; Jonathan L. Morris, notaire public de la paroisse St. Landry; Henry Coot, commissaire des levées du quatrième district; Ben. Gibson, commissaire des levées du septième district; Joseph Teller, commissaire des levées du troisième district; Charles D. Caffrey, avocat de district, pro-tem. de la paroisse Lafayette.

—La succession de Thomas Harris Gillespie, celles de Joseph Shomann et de Mme Alexandre Ancetace, sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Les citoyens dont les noms suivent rempliront les devoirs de jurés, durant le mois de mars, à la première cour de district: P. C. Girardi, M. Cusachs, Emile De Buys, J. L. De Henry, George Wagner, E. C. Villeré, Eug. Wagner, H. F. Plauché, F. J. Goaman, Thomas C. Nelson, Albert Huft, Otto Dupré, Jules Durive, Anthony Weber, Joseph Montplaisir, Jos. Given, Charles Vanderbrook, E. J. DeArmas, John Wilche, Albert Rodenberg, Frank Holzall, John A. Harrison, Edmund Hincks, George M. Hire, Nicholas Yochum, M. L. Darling, David R. Hearns, E. R. Violet, Richard Y. Hopkins, James Villers, Edward Vincent, William Hines, John Walter, Theophile Durapan, John F. Hellmuth, Henry Grover, George Grimdmann, George W. Hopkins, John Hays, Martial Goselin, Louis Hirsch, George Meith, S. Miller.

—On a beaucoup parlé, hier, de blancs du troisième *ward*: ils se sont détachés du parti républicain. ne veulent plus avoir de rapports politiques avec les votants de couleur, et se proposent de former un club conservateur indépendant. Puisque nous en sommes à l'époque de revirements, de mutations, de conciliations, de combinaisons et de bouleversements, constatons l'acte d'habitants du neuvième *ward*. Ces habitants ne sont pas blancs; ils ont cessé d'être membres du club républicain du *ward*, et, en annonçant la séparation au comité démocrate de paroisse, se proclament partisans des candidatures honnêtes.

—Les ponts de la rue Tchoupitoulas, au-dessus de la rue de la Course, ont besoin de réparations.

—Le grand juri fédéral, s'il faut en juger par le nombre des témoins qu'il appelle, n'est donné une lourde besogne. Les intéressés attendent, avec une impatience facile à comprendre, le résultat des enquêtes. Les oisifs et les solliciteurs qui envahissent les corridors et les trottoirs de la douane ne, songent qu'aux révélations et aux conséquences qu'elles pourraient avoir pour eux.

—Le comité démocrate de paroisse a ratifié les réglements adoptés par ses représentants et ceux d'assesitoyens, et qui devront servir de guides aux élections primaires fixées au 11 du courant.

—Le steamer *E. B. Ward Jr.*, qu'un *tug boat* avait avarié, a été réparé: il est parti, chargé de provisions, pour l'Amérique Centrale: ses passagers étaient: H. S. Practorius, Chas. Gocks, H. Goes, J. Blancafere, L. H. Lambert, J. D. Buckholz, J. R. Mohan, Dr. E. L. Robertson, John S. Jones, F. Johnson, E. Lambert, H. E. Cook, H. Ebensperger, L. Woods, — Osborn, P. De Benarde, Mme Scott.

—Le colonel John Glynn Jr est président du club St Jean de canotiers. M. J. K. Brown vice-président, M. George Denegre secrétaire, M. E. Clarence Fenner trésorier, M. Charles T. Soniat capitaine, M. John Connolly premier directeur, M. C. C. Tracy deuxième directeur, M. Charles S. Boyd troisième directeur. Ces messieurs forment le comité gouvernant; ils ont été invités à surveiller les préparatifs d'une regatte.

—Deux propriétaires de restaurants établis sur des pilotis, en dehors du *retirement levee*—levée de protection—ont été requis, par la municipalité, d'enlever leurs bâtisses des contrats où elles se trouvent, sinon la municipalité elle-même les fera enlever. Les restaurants répondent que leurs propriétés étant situées sur les eaux du Lac, elles échappent à la juridiction des administrateurs, et ils demandent une injonction à la cinquième cour de district. Le tribunal a ordonné aux administrateurs de faire connaître les raisons sur lesquels ils se fondent.

—On a livré, hier, à la publicité la déclaration de M. Hood Alston, qui s'est un tué, tout récemment, à la Baie St-Louis. M. Alston habitait San Francisco, en Californie, où il laisse une femme qu'il chérissait, des enfants dont il était fier, et dont les visages lui ont apparu, dont le souvenir lui a fait verser des larmes au moment où il allait avaler le poison. Il est né à Brownsville, New-York, en 1844, et a servi dans les armées fédérales durant la guerre civile. En 1863, à la bataille de Gettysburg, il a reçu à la tête un éclat d'obus, et, depuis ce jour-là, a fréquemment souffert d'une sorte d'aliénation mentale. La maladie a, d'abord, été assez légère pour lui laisser le besoin de s'éloigner de ses meilleurs amis, puis une irrésistible inclination à tuer les membres de sa famille. "Ce penchant, dit-il, ne m'a jamais poussé au crime; il m'obligeait à m'éloigner des personnes qu'aimaient. Je ne suis vu, bien des fois, errant dans des solitudes, ne sachant où j'allais. Je savais que j'étais fou, mais je parvenais à cacher mon grand secret à tout le monde. Il y a quatre ans, n'ayant pas eu d'attaque depuis trois longtemps, je me crus guéri; j'épousai une femme qui était tout ce que je désirais. Elle attend le retour de celui dont elle a eu les caresses, mais qui ne l'embrassera jamais plus.....En novembre dernier la maladie prit un caractère différent. Il y a deux mois, le ciel lui envoya un enfant; lorsque mes regards s'arrêtaient sur le petit être, j'éprouvais le désir de lui ôter la vie. Mes amis paraissaient ignorer mon état: je n'en parlai à personne, pas même à ma chère femme. C'est là mon erreur fatale. Si j'avais tout confié à ma compagne, les choses auraient peut-être mieux tourné, du moins pour elle et mes enfants. Je meurs afin que d'autres vivent. Je ne crains pas la mort. Sentant que si je vivais plus longtres mourraient de mes mains, je fais le sacrifice de mon existence avec le courage d'un martyr chrétien. Il y a des mois que je lutte contre le besoin de frapper mes meilleurs amis: Dieu sait que je ne veux pas voir sur mes mains le sang de mes semblables; je préfère cesser de vivre que de nuire à autrui. Je n'ai pas d'ennemis sur la terre; je suis bien connu; je ne crois pas qu'il existe un seul homme qui puisse dire du mal de moi sans offenser la vérité."—M. Alston a fermé les yeux parmi les tombes, où il a passé une grande partie de sa vie.

—La quarantaine locale commencera le 1er avril, et chaque navire ou steamer arrivé d'un port infecté la subira durant trente jours. La maison Post & Cie., qui a l'agence d'une ligne de steamers faisant le service entre la Havane et la Nouvelle-Orléans, vient d'adresser, à ce sujet, une lettre au collecteur de la douane, lettre que M. Badger a envoyée aux autorités de Washington, avec prière d'accompagner la réponse d'instructions. Les importateurs de fruits ont des craintes pour leur commerce.

—Il s'est formé, à Gretna, un club—The Parvenu Social Club—dont M. Jean B. Bonnet est président, M. Aug. Miller vice-président, M. J. Laurie Jackson secrétaire, M. Moses A. Fisher trésorier, et M. James W. Collins sergent d'armes. La première soirée est fixée au 19 mars.

—A la cour de circuit, un citoyen de la Turquie, résidant de notre ville, réclame, en sa qualité de tuteur de ses enfants, quatre mille cinq cent quatre-vingt-quinze dollars de dommages à un citoyen de la Louisiane, domicilié dans la paroisse d'Orléans. La pétition déclare que le 26 juillet 1878, la femme du demandeur a été grossièrement insultée par le défendeur. N'étant pas accoutumée à s'entendre adresser de pareilles injures, elle en a été si affectée, qu'elle s'est étranglée; son système nerveux en a été fortement ébranlé, elle n'a pas recouvré la santé et a dû garder le lit. Le 10 août, atteinte de la fièvre jaune, elle y a succombé au bout de six jours; sa mort a été causée par la faiblesse provenant du choc qu'elle avait éprouvé. Les enfants ont été privés de son affection, de ses soins, de sa protection, et la somme réclamée et bien au-dessous de leur perte.

—Il a été reçu, à la sous-trésorerie, depuis le dernier rapport, $37,840 93, dont $5,175 84 au département du revenu intérieur, $76 65 en or, pour droits, $140 29, en argent, pour droits, $13,529, en billets, pour droits, $8,100 au bureau de poste, $10,821 65 de différentes sources.

—Et-il vrai que le passage qui s'étend de la rue Peters à la rue Victoire soit la propriété dégoûtante?

— [illegible] des finances a remis à M. Blanc, sous-avocat de la ville, la liste des agents de compagnies d'assurance et celle des propriétaires de maisons à scotch qui s'opposent à la perception de la licence de mille dollars.

—Le juge Sheehan a ordonné l'arrestation de Jennings et de Thornton, que M. Gill, capitaine de la police du sixième *precinct*, a accusés, hier matin, d'avoir, le 1er mars, au coin des rues Toledano et Tchoupitoulas, fait cruellement jouer un chien, contrairement à la loi.

—Annie Brown, petite fille de couleur, est morte des suites de brûlures, dans une maison de la rue Girod, entre les rues Baronne et Carondelet. Elle s'est brûlée, il y a trois semaines, en jouant près du foyer.

—Le président de la compagnie Morgan du chemin de fer et des steamers de la Louisiane et du Texas demande aux administrateurs, en vue de l'accroissement prochain de notre commerce avec l'Etat voisin, de lui céder une partie de la levée—celle qui s'étend de la rue du Quartier à la rue Marigny—et une profondeur répondant aux besoins de la compagnie. Le conseil délibère sur la demande.

—Trois marchands de tabac fabriqué qui ne portait pas l'étampe et le timbre exigés par la loi, ont été arrêtés, hier matin.

—Un affidavit accuse B. Harris d'avoir blessé Michael Daly d'un coup de poignard.

—M. Van-Benthuysen, président de la compagnie du chemin de fer de Carrollton, a informé M. Patton, hier matin, que la compagnie est prête à avancer, pour l'embellissement du parc, cinquante mille dollars, à la municipalité, pourvu que celle-ci l'exempte de la taxe jusqu'à la concurrence de la somme. Le maire et ses conlègues réfléchissent à la proposition.

—Frank Hudson, déclaré coupable, à la cour de circuit des Etats-Unis, de s'être fait passer pour un attaché du département du revenu, a été condamné à six mois de prison de paroisse et cinq cents dollars d'amende.

—Le jury d'enquête accuse M. A. T. Wimberley de la mort de M. Sell Howell.

—Dans l'après-midi, hier, une petite fille de M. Jacob Voss a été renversée et blessée par un *buggy*, rue des Remparts, entre Union et Bagatelle, conduit par un gamin nègre, Léonce Ladria.

—Le feu s'est manifesté hier, à trois heures et demie de relevée, dans une maison en bois, à un étage, sise à l'angle des rues Harmonie et Camp, appartenant à M. Frank Witham et habitée par M. P. Gilbert. Le dommage est insignifiant; il s'élève, au plus, à vingt piastres et est couvert par une assurance.

—Un cercueil renfermant un cadavre a été trouvé hier soir, à huit heures, sur le bord du Lac, près du fort Espagnol.

—Une nommée Mme Berkay, domiciliée au No 111 rue Bolivar, prétend que quelque personne malicieuse a saturé d'huile de charbon une partie de sa maison dans l'intention bien évidente d'y mettre le feu.

—Deux voleurs nègres se sont introduits hier après-midi, dans un magasin de chaussures tenu au coin des rues Adèle et Tchoupitoulas, par M. Léopold, et ont fait main-basse sur deux paires de chaussures, à la surprise du propriétaire de l'établissement, les intrus ont pris la fuite, laissant derrière eux leur butin. M. Léopold, armé d'un pistolet, leur a envoyé un morceau de plomb, mais sans les atteindre.

Les prisonniers de Natchitoches.—Les plaidoiries ont recommencé, hier matin, à 10 heures.

M. Beckwith, avocat des inculpés, a répliqué à M. Leonard, puis celui-ci a clos les débats.

Après le résumé du juge, la cause, à cinq heures de l'après midi, a été soumise aux jurés.

A minuit, le juri ne s'était pas accordé sur un verdict, le juge a prononcé l'ajournement de la Cour. A dix heures ce matin, on savait si depuis lors les délibérations du juri ont abouti à un résultat.

Elections primaires du 5e ward.—D'après une convocation signée par un grand nombre de citoyens du 5e ward, représentant à la fois les démocrates-conservateurs, les citoyens et les contribuables, une assemblée primaire de ce ward a eu lieu, hier soir, à la salle du Globe, pour choisir des candidats honnêtes et capables à la convention constitutionnelle. L'assemblée était nombreuse; les démocrates, les citoyens et les contribuables y étaient largement représentés.

Ont été choisis comme candidats sujets à l'élection régulière:

M. Henri J. Rivet, comme représentant du district sénatorial comprenant les 4e, 5e, 6e et 7e *wards*.

M. F. D. Chrétien et le col. P. O. Peyroux, comme représentants du 5e ward.

Ces deux messieurs sont appelés à représenter le 5e ward à la convention, sujets à l'élection régulière.

—On écrit de Paris que depuis quelques jours, les fourgons du garde-meuble ne sont occupés qu'à transporter au palais de la Présidence, quai d'Orsay, le matériel nécessaire à la nouvelle installation de M. Gambetta. Les conducteurs des voitures arborent sur leur siége des drapeaux tricolores, comme s'il s'agissait d'une fête nationale.

Fabrique Andrieu—Cette fabrique de chaussures, établie rue Royale 159, est une des meilleures de la Nlle Orléans. Elle n'emploie que d'excellents matériaux et des ouvriers de premier ordre. Les chaussures de toutes qualités qui en sortent pour dames, cavaliers, jeunes garçons et enfants, sont fort estimées et sont connues on à vie de manière à répondre à tous les goûts. Mais ce qui prouve que tous les articles que produit la fabrique Andrieu méritent l'attention du public est le nombre d'ouvriers qui sont constamment employés dans ses ateliers. Ce nombre est considérable.

THE GENUINE
DR. C. McLANE'S
Celebrated American
WORM SPECIFIC
OR
VERMIFUGE.

SYMPTOMS OF WORMS.

THE countenance is pale and leaden-colored, with occasional flushes, or a circumscribed spot on one or both cheeks; the eyes become dull; the pupils dilate; an azure semicircle runs along the lower eye-lid; the nose is irritated, swells, and sometimes bleeds; a swelling of the upper lip; occasional headache, with humming or throbbing of the ears; an unusual secretion of saliva; slimy or furred tongue; breath very foul, particularly in the morning; appetite variable, sometimes voracious, with a gnawing sensation of the stomach, at others, entirely gone; fleeting pains in the stomach; occasional nausea and vomiting; violent pains throughout the abdomen; bowels irregular, at times costive; stools slimy; not unfrequently tinged with blood; belly swollen and hard; urine turbid; respiration occasionally difficult, and accompanied by hiccough; cough sometimes dry and convulsive; uneasy and disturbed sleep, with grinding of the teeth; temper variable, but generally irritable, &c.

Whenever the above symptoms are found to exist,
DR. C. McLANE'S VERMIFUGE
will certainly effect a cure.

IT DOES NOT CONTAIN MERCURY in any form; it is an innocent preparation, *not capable of doing the slightest injury to the most tender infant.*

The genuine DR. McLANE'S VERMIFUGE bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrapper.

—:o:—

DR. C. McLANE'S
LIVER PILLS
are not recommended as a remedy "for all the ills that flesh is heir to," but in affections of the liver, and in all Bilious Complaints, Dyspepsia and Sick Headache, or diseases of that character, they stand without a rival.

AGUE AND FEVER.

No better cathartic can be used preparatory to, or after taking Quinine.

As a simple purgative they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated.

Each box has a red WAX seal on the lid with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

Each wrapper bears the signatures of C. McLANE and FLEMING BROS.

Insist upon having the genuine Dr. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name *McLane*, spelled differently but same pronunciation.

CATASTROPHE DE LA RUE BÉRANGER. —HOMICIDE PAR IMPRUDENCE.

Le 11 février ont commencé, devant le 11e chambre correctionnelle de Paris, les débats sur la poursuite motivée par les responsabilités de la catastrophe de la rue Béranger. A la suite d'une instruction qui n'a pas duré moins de huit mois, M. Blanchon, manufacturier à Andrésy, et M. Mathieu, gérant du dépôt installé par M. Blanchon, rue Béranger, No 23, sont tous deux prévenus d'homicides et de blessures par imprudence et de violation des règlements.

Le réquisitoire de M. le procureur de la République présente le récit de l'épouvantable catastrophe d'après les données laborieusement recueillies par l'instruction:

Le 14 mai dernier, quelques minutes avant huit heures du soir, deux détonations précédées d'un éclair, et se succédant à peu de secondes d'intervalle, se faisaient entendre au No 22 de la rue Béranger, où le sieur Blanchon possédait au rez-de-chaussée un magasin servant de dépôt à des amorces pour pistolets d'enfants. La violence de ces détonations, qui en porta l'écho jusqu'à des distances considérables, jetait dans la rue, ainsi que dans tout le quartier du Château-d'Eau, la stupeur et l'épouvante. A peine la première détonation, signe d'une si formidable explosion se fut-elle produite, que le corps du bâtiment donnant sur la rue fut *soulevé en l'air* et s'écroula dans les deux tiers de sa longueur; celui qui occupait la partie droite du fond de la cour fut également démoli. Celui situé dans la partie gauche fut éventré sur la rue d'escalier. En même temps, un incendie se déclarait au milieu des décombres. Le mur mitoyen de la maison No 20 formant l'un des côtés de la maison Blanchon, fut projeté de gauche à droite; il s'écroula également sur une distance de plusieurs mètres, entraînant l'effondrement de la moitié de l'immeuble voisin.

Enfin, le No 19, situé de l'autre côté de la rue, eut sa façade criblée de pierres et de débris de toute nature, qui pénétrèrent dans les appartements du rez-de-chaussée et du premier en y causant des désordres inouïs.

En résumé, le champ explosif représentait comme capacité une demi-circonférence dont la rue Béranger formait le diamètre. Le magasin Blanchon en occupait le centre et indiquait, par sa situation, que l'explosion y avait trouvé son foyer. Sous cette seule pièce, la cave s'était effondrée, circonstance de nature à confirmer cette opinion. Les soubassements de cette cave furent complétement détruits, et des pierres appartenant au numéro 22, situé à un mètre au moins, allèrent, en traversant la petite époche du numéro 19, tomber au fond de la cour de ce dernier immeuble, à cinquante-deux mètres de leur point d'origine.

Les ruines des maisons numéros 22, 20 et 19, ne sont pas malheureusement les seules conséquences de l'explosion que l'on ait à déplorer; vingt-huit personnes, quatorze morts et quatorze blessés, en ont été victimes, soit par l'effet direct de l'explosion, soit par brûlure, soit surtout par l'écrasement.

L'instruction établit d'une façon péremptoire que, le 14 mai dernier, Blanchon possédait dans la maison de la rue Béranger au moins 1,085 grosses de ces produits doubles et carrés de Chastin, c'est-à-dire 7,812,000 amorces.

Le lendemain de la catastrophe, devant le commissaire de police, Blanchon et Mathieu cherchent à 600 ou 700 le nombre des grosses emmagasinées le 14 mai. Dans son interrogatoire du 15 juin, Blanchon élève ce chiffre à 800. Chastin, d'après ses livraisons, l'estime à 700. En prenant comme moyenne de 700 à 800 la quantité d'amorces serait de 6,440,000. Mais une base plus certaine, indépendante de ces déclarations, a pu être admise et utilisée. La comptabilité de Blanchon, découverte au milieu des décombres, a pu être refaite. M. Magnin, expert, qui a trouvé, à l'aide d'un inventaire des marchandises clôturé au 1er mai 1878 et d'un livre de vente que le dépôt des amorces Chastin, au jour de l'explosion, s'élevait à 2,885 grosses, soit 20,772,000 amorces. Blanchon et Mathieu contestent ce nombre. Ils ont persisté jusqu'à la fin de l'instruction à dire qu'il fallait réduire de ce chiffre 1,400 grosses rendues à Chastin comme avariées et 400 vendues à un négociant de Saint-Pétersbourg.

Les caves ne contenaient pas de matières explosibles, elles remplies de boîtes ensemencé sante. L'appointement de 64 kilog. amorces, représentant 64 kilog. de poudre à canon, suffit à expliquer l'explosion.

L'expertise scientifique a établi que les amorces vendues par Blanchon étaient composées de chlorate de potasse, de sulfure d'antimoine et de fulminate de mercure. Les experts, d'un poids de 2 kil. 500 grammes tombant d'une hauteur de trois mètres sur un parquet en chêne, pour faire éclater une grosse d'amorces Blanchon: 2 la détonation provoquée par le choc des dernières amorces propage par influence, dans les paquets en carton non contigus à la masse directement atteinte par la percussion.

Le 14 mai, Mathieu avait à préparer une expédition de 200 grosses; le nommé Fichon, ouvrier emballeur, n'apporta la caisse qui devait la contenir que vers quatre heures et demie. Il était déjà attendu par l'ouvrier zinguer Collin, chargé de souder la caisse de fer blanc donnée par prudence comme première enveloppe aux grosses expédiées.

Il dépesçait leur double caisse dans la cour, et la brasait en arrière à droite, près de la cuisine des époux Mathieu. Fichon transportait les amorces du magasin dans la caisse, et, en attendant que Collin eût fini de souder l'enveloppe de fer-blanc, il emplia des amorces sur le parquet du magasin, le long du mur séparatif du bureau du gérant, de manière à figurer la forme cubique d'une caisse de 300 grosses qui lui était commandée pour le lendemain, et pour en prendre les mesures. Comme il avait déposé en hauteur la capacité de la caisse à remplir, il retira des poles 50 grosses; puis, au lieu de les remettre sur les rayons, il les laissa à terre le long de la cloison séparant le magasin de la salle à manger, et près du poêle. Les grosses ainsi placées occupaient presque toute la largeur du passage entre le poêle et le comptoir, situé au milieu de la pièce.

Elles devaient donc nécessairement se trouver sur le chemin d'une personne non prévenue de leur dépôt provisoire à cet endroit, et entrant à l'improviste dans le magasin.

A sept heures moins dix minutes, Pichon et Collin se retiraient, laissant la caisse fermée et soudée sous la remise. Une heure plus tard, Mathieu, ayant fermé à son tour les volets de son magasin, sortait avec son fils en disant en lui disant: "Au revoir!" sous la porte cochère, causait un instant avec la femme Rochet, embrassait les petites Cremnitz, qui jouaient dans la cour, et rentrait chez elle au rez-de-chaussée. On ne la revit plus. Seize secondes après avait lieu l'explosion.

Que s'est-il passé? La situation du cadavre de cette infortunée femme, l'endroit où il a été retrouvé dans la cave, au-dessous du magasin, son état matériel l'indiquait suffisamment.

Elle aura heurté sur les 50 grosses déposées sur son chemin et les aura écrasées, sans, le pied lui manquant, serait tombée.

En accumulant dans son dépôt de la rue Béranger une telle quantité d'amorces, 7,812,000, Blanchon a violé l'autorisation de la police, qui ne permettait que 600,000 amorces.

Une seconde infraction résulte de ce que les amorces n'étaient point placées dans des boîtes mobiles, placées sur des plateaux roulants.— Or elles étaient abandonnées dans des casiers découverts et même éparses dans le magasin.

Mathieu, ajoute l'instruction, comprend mal la responsabilité qui pèse sur lui, qu'avec une certaine mauvaise foi audacieuse que son patron n'a pas osé partager, il a cherché à insinuer à deux reprises différentes, dans ses interrogatoires, que la maison était en mauvais état, qu'elle menaçait ruine et que son effondrement a accéléré l'explosion. Le fait, fut-il exact, ne ferait que déterminer l'adjonction d'autres responsabilités à celles de Blanchon et de Mathieu, sans les effacer. Mais l'examen des architectes compétents, ainsi que de nombreux témoignages, viennent démontrer que ce fait n'a qu'une allégation de pure fantaisie.

Le prévenu Blanchon déclare, dans son interrogatoire, qu'il ignorait le danger qui existait.

Mais ce danger, lui dit le président, était si évident que vous ne trouviez plus d'expéditeurs pour vos marchandises.

Le prévenu conteste ce fait.

M. le président.—Vous aviez si fort l'amour du gain, que votre insouciance du péril cédait à chaque instant. Ainsi, il est démontré qu'une expédition de 200 grosses est restée plusieurs mois sous la remise, à l'endroit même où l'on préparait les lampes à pétrole.

Blanchon.—Ces amorces ne valaient rien.

Le prévenu Mathieu prétend ne pas avoir eu connaissance de l'autorisation qui limait le nombre des amorces. Il conteste l'explication donnée par les experts. On avait parlé d'abord de la lampe à pétrole; plus tard, voyant cette explication impossible, l'instruction a cherché une autre explication; mais la vérité est qu'on ne sait pas ce qui s'est passé.

Au nombre des témoins on remarque la femme du concierge, qui a eu le bras cassé; puis M. Stattler, vieillard de 63 ans, qui, devenu aveugle, arrive conduit par un audiencier.

Le tribunal a rendu son jugement le 14 février.

MM. Blanchon, propriétaire du magasin et l'explosion a eu lieu, a été condamné à six mois de prison et 100 fr. d'amende. M. Mathieu, gérant de la maison, est condamné aussi à trois mois de prison et 50 fr. d'amende.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La situation de MM. Tirard et Andrieux.—Le cabinet opposé à toute action contre le ministère du 16 mai, même à une enquête judiciaire préliminaire.—Effet produit par l'entrée de M. Tirard dans le cabinet.

Londres, 6.—Le correspondant parisien du News croit que M. Tirard, le nouveau ministre du commerce, dans le compromis par suite duquel il est entré dans le cabinet, a fait beaucoup plus de concessions que ses collègues. Ce détail important peu, du reste; car, suivant tous les on dit, il doit y avoir avant longtemps un remaniement général du cabinet. Le député Andrieux, nouveau préfet de police, doit repara